



Séance Plénière du Lundi 10 octobre 2022

VŒU DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GIRONDE

Présenté par

Jean-Luc GLEYZE Président du Conseil Départemental de la Gironde

Pour les Groupes

**Gironde en commun, Groupe Socialistes et Apparentés, Ecologie et Solidarités,
Communiste Gironde**

Suite à l'expérience des feux de forêts en Gironde durant l'été 2022

Il y aura un avant et un après l'été 2022. Plus de 30 000 hectares de forêts girondines ont été ravagés par les incendies ; des oiseaux, des insectes, des amphibiens, des reptiles et des mammifères ont péri. C'est tout une vie, un équilibre de biodiversité qui est parti en fumée. Ils ont jeté une lumière crue sur l'actualité brûlante du péril environnemental qui nous concerne toutes et tous. Cette expérience douloureuse est l'une des manifestations des effets du dérèglement climatique sur notre territoire : épisodes caniculaires plus fréquents, taux d'hygrométrie très bas, sécheresse de la végétation, vents instables. Cumulés, ils produisent des conditions propices à des feux dont la rapidité et l'intensité leur ont donné une ampleur hors norme.

En Gironde, ce risque est plus fort encore : en effet, nous sommes le département le plus exposé aux risques de départs de feux en France, avec une moyenne de 600 feux par an (selon le bureau d'étude ARISTOT).

Cela nous appelle à une mobilisation massive, à la mesure de ces incendies, mais aussi des bouleversements environnementaux futurs, pour la protection des Girondines, des Girondins et de leurs biens. En conséquence, nous devons nous questionner sur l'adaptation de notre massif et lancer les chantiers de l'après-feu.

Aussi, les élu·e·s du Conseil Départemental de la Gironde souhaitent dès à présent :

- Affirmer le soutien inconditionnel du Département envers le SDIS, ses troupes et son commandement qui ont combattu avec courage et dévouement ces incendies historiques :
 - Assurer le SDIS de son engagement financier dans l'urgence, mais aussi de façon pérenne pour consolider ses moyens opérationnels ;
 - Appeler les communes et communautés de communes de Gironde à la solidarité, ainsi que l'État, fortement dans l'urgence, et qui sera appelé à conforter, à l'avenir, les moyens de lutte contre les incendies ;
- Mettre à profit les retours d'expériences et éléments d'analyse des différents rapports rendus ou en cours : Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers (FNSP), Sénat, mission interministérielle, et bien entendu celui de la mission-flash de Départements de France (DF) ;
- Solliciter dès aujourd'hui le pré-positionnement à l'été 2023 de moyens aériens lorsque les conditions climatiques annoncent un risque incendie majeur ;
- Lancer une mission départementale de réflexion sur les forêts girondines confiée à Pascale Got, afin de tracer une ligne directrice concernant l'acculturation aux risques, la prévention, la gestion environnementale et moyens d'intervention en milieu forestier. Cette mission devra s'articuler avec le groupe Bois-Forêt mis en place par l'Etat.
- Poser le cadre d'un projet d'avenir autour du domaine d'Hostens, avec la constitution d'un comité d'élus, d'un comité scientifique et d'un comité citoyen d'usagers dont les agents du Domaine seront partie intégrante ;
- Elaborer une Stratégie de Résilience Girondine, notamment avec un Plan Départemental de Sauvegarde (PDS), véritable guide pratique de l'action/organisation départementale en temps de crise, à la fois complément et prolongation de notre Programme Départemental des Risques, mais aussi des Plans de Sauvegarde Communaux et Intercommunaux ; et renforcer les mesures permettant de lutter contre le dérèglement climatique grâce à la stratégie transversale de transition écologique qui doit irriguer toutes les vice-présidences appuyée sur des indicateurs clefs à partir des travaux du GIEC.
- Proposer à Madame la Préfète de réunir les Etats-Généraux du massif des Landes de Gascogne, sollicités par les Présidentes et Présidents des Départements des Landes, du Lot-et-Garonne et de la Gironde, et lui demander de bien vouloir accepter à cette occasion de se saisir de la totalité de la chaîne de valeur forestière et de ses problématiques : foncier, urbanisme, replantation, aménagement forestier et anticipation du risque incendie, moyens aériens et terrestres de luttés, surveillance du feu, coordination des partenaires...

Ces engagements concrets ont pour vocation d'anticiper et prévenir d'une part ; de s'adapter et agir d'autre part, en vue de protéger les Girondines, les Girondins et la Gironde.